

NOTICE EXPLICATIVE

DOSSIER D'INSCRIPTION

Sauf indication orale contraire lors de l'entretien vous indiquant que votre dossier était en attente, la pré inscription garantit à l'élève une place dans l'établissement à la prochaine rentrée de Septembre, dès lors qu'il qu'elle est autorisé(e) à passer dans la classe supérieure.

Ce jour, nous vous remettons le dossier d'inscription de votre enfant, que vous nous retournerez dans le délai imparti. A réception de celui-ci, COMPLET, vous pourrez considérer l'inscription définitive.

1 . DEMANDE DE CARTE DE TRANSPORT – FIL BLEU

Si votre enfant est susceptible d'utiliser, à la rentrée prochaine, le bus « Fil Bleu » allez chercher un dossier à Fil Bleu Place Michelet à TOURS.

2 . LIVRES SCOLAIRES

Les classes de Collège bénéficient d'un prêt des manuels scolaires. Ces livres seront distribués aux élèves à la rentrée. Un état en sera dressé. En fonction des détériorations subies dans l'année, une somme pourra vous être réclamée. L'UTILISATION DE SACS RENFORCES EST CONSEILLÉE. Les livres devront être couverts et étiquetés au nom de l'élève.

3 . BOURSE NATIONALE

Les élèves scolarisés au Collège bénéficient des « bourses du collège ».

Un dossier sera à établir courant septembre par les familles. Pour bénéficier d'une bourse, les services de l'Inspection Académique se réfèrent à un barème de ressources. Celui-ci prendra pour l'étude des dossiers de l'année scolaire 2020 – 2021, les ressources de 2018. Il a été demandé en février aux familles dont les enfants étaient inscrits en classe de 3^{ème}, d'établir une demande de bourse nationale pour l'entrée en Seconde, auprès du secrétariat.

Pour information : les inscriptions en 2^{nde} au Lycée Sainte Marguerite se font dès le mois de novembre.

4 . FONDS SOCIAL COLLEGIEN

Les familles qui présentent des **difficultés financières** peuvent bénéficier d'une **aide exceptionnelle** (Fonds Social Collégien) octroyée par l'Académie d'Orléans-Tours. Un dossier vous sera remis par le secrétariat au moment venu.

5 . ASSURANCES SCOLAIRES

Une assurance « Responsabilité Civile » et une assurance « Individuelle Accident » sont **obligatoires**.

6 . FOURNITURES INDIVIDUELLES

TENUE VESTIMENTAIRE :

Une tenue simple et correcte compatible avec un bon climat de travail est exigée.

EDUCATION PHYSIQUE :

Les élèves doivent être munis d'un short, d'un maillot (tee-shirt), d'un survêtement, des chaussures de sport **spécialement réservée au sport**, un vêtement de pluie, tee-shirt et chaussettes de rechange à chaque cours. Le tout marqué au nom de l'élève et à transporter dans un sac de sport. Avoir une tenue adaptée au temps extérieur (les élèves sont souvent trop peu couverts).

FOURNITURES DE CLASSE :

La liste des fournitures à se procurer pour la rentrée de septembre vous sera envoyée début juillet, possibilité de commander par l'APEL SFDA avec SCOLEO.

7 . HORAIRES DES CLASSES

Les cours ont lieu aux heures suivantes :

M 1 – 8 h 15 – 9 h 05

M 2 – 9 h 10 – 10 h 00

Récréation : 10 h 00– 10 h 20

M 3 – 10 h 20 – 11 h 10

M 4 – 11 h 15 – 12 h 05

S 1 – 13 h 35 – 14 h 25

S 2 – 14 h 30 – 15 h 20

Récréation : 15 h 20 – 15 h 40

S 3 – 15 h 40 – 16 h 30

S 4 – 16 h 35 – 17 h 25